

Hommage à Guy Carcassonne

par Olivier Duhamel

Salon du livre juridique, Conseil constitutionnel, 12 X 2013.

Pourquoi l'avons-nous tant aimé ? En quoi continuera-t-il à inspirer ceux qui l'ont connu et inspirera-t-il ceux qui vont le découvrir ? Pour tant de raisons. Tenons-nous en aux principales.

Nous l'avons aimé pour son intelligence sans arrogance.

L'intelligence du droit, l'intelligence de la rapidité à comprendre un problème, l'intelligence du goût de la contradiction, la sienne comme celle de son interlocuteur, l'intelligence de l'impertinence, l'intelligence de l'imagination, ne répugnant jamais à chercher des solutions insolites.

Nous l'avons aimé pour son talent d'écriture, pas si fréquent dans nos matières. Pour sa liberté d'écriture, que ne contenait aucun conformisme.

Nous l'avons aimé et l'aimeront aussi des personnes, qui aujourd'hui ne le connaissent pas, pour son parcours professionnel, permettant de croire que l'idéal du mérite républicain n'est pas complètement relégué au musée des Antiquités. Il n'était pas fils d'un professeur de droit mais très tôt orphelin de père. Il n'était le poulain de personne. Major de l'agrégation de droit public, professeur à Reims puis à Nanterre qu'il ne quittera jamais, il est rapidement devenu un des plus grands publicistes, disons le franchement le plus grand publiciste de sa génération.

Nous l'avons aimé, publiciste dans les deux sens du terme. Celui de notre communauté juridique, à savoir professeur de droit public. « Constitutionnaliste » disent les médias, qui aiment les étiquettes simples, que Guy Carcassonne exérait. Professeur de droit, et les deux mots comptent. Publiciste aussi au sens né lors de la Révolution française et disparu désormais, à savoir qui écrit sur la chose publique. Plus de 400 articles répertoriés, trois livres dont son opus magnum, *La Constitution*, onze éditions à ce jour, des dizaines de milliers d'exemplaires vendus. D'aucuns n'aiment pas que les professeurs s'expriment ailleurs qu'en colloques ou écrivent pour le grand public. Guy Carcassonne estimait au contraire que cela faisait partie de sa mission d'enseignant. Nous publierons donc au Seuil en janvier prochain et

en poche un *Petit dictionnaire de droit constitutionnel* dont il est l'unique auteur, puisqu'il est constitué d'une sélection de citations parmi tous ses écrits, grâce au comité de rédaction de la revue *Pouvoirs* et à Anne Sastourné avec son équipe au Seuil qui ont consacré leur été à cette tâche.

Nous l'avons aimé, grand professeur donc, passionnément professeur, aimant ses étudiants autant qu'il est possible de l'imaginer, ne renonçant jamais à enseigner, quelles que furent ses autres fonctions, ne quittant jamais Nanterre, quelles que furent les sollicitations, considérant à juste titre que le plus grand de ses succès serait toujours le succès d'un de ses étudiants. Dans son oraison funèbre, par lui écrite, et lue par son ami Jean-Alain Michel, ici parmi nous, il redit, je cite « l'ampleur de ma dette à l'Alma Mater, celle dont Claire trouvait ridicule le rappel constant et larmoyant. » Son hymne répétitif à l'Université, raillé pour garder une distance critique nécessaire dans l'amour vrai. Et pourtant, passion admirable en ces temps où les gratifications tendent à se réduire à l'argent et la notoriété.

Nous l'avons aimé serviteur du droit. De l'université, évidemment mais pas seulement. L'autre trait étincelant de sa vie publique pourrait se résumer ainsi : il fut un grand serviteur de l'État de droit. Il existe encore des serviteurs de l'État, même si l'expression paraît à beaucoup désuète – tant pis pour eux. Il en est ici des modèles, tel Jean-Louis Debré et Marc Guillaume. Guy Carcassonne a servi avec passion l'État de droit. Il l'a servi en France, en consacrant des dizaines de milliers d'heures de sa vie au Conseil constitutionnel, qu'il s'agisse de le saisir, d'intervenir dans la procédure, d'expliquer ses décisions, de les défendre, toujours, dans le grand public, de les critiquer, parfois, dans les cénacles spécialisés. Il l'a servi à travers le monde, jusqu'à Kaboul.

Pour finir cet hommage que j'aurais tant voulu ne jamais pouvoir rendre tant il fut plus de quarante ans durant mon ami, mon frère, ajoutons que tous ceux qui ont connu Guy, ou qui l'ont seulement approché, ou qui l'ont entre-aperçu ont pu déceler un aspect essentiel de sa personnalité. Guy était un épicurien altruiste.

Un épicurien, qui appréciait le verbe « profiter », le mot et la chose, qui aimait les bons restaurants, les voyages, les cigares, les cravates, les stylos, les scooters, West Wing, Belle Île, les livres, j'en passe et des meilleurs. Un altruiste, qui aimait les fidèles, les contradicteurs, les étrangers, les pas courtisans, les autres.

Un altruiste car Guy adorait l'autre.

L'autre manière d'enseigner, pour capter l'attention, captiver l'auditoire, rendre ses étudiants plus intelligents. Il savait expliquer des enjeux juridiques en les simplifiant – tout le contraire de nombre de ses collègues s'abritant derrière la complexité pour justifier, pensent-ils, leur magistère.

L'autre façon de faire de la politique, au risque de l'échec. Il a admiré deux hommes politiques – ce qui peut paraître beaucoup ou peu, c'est selon. Pierre Mendès France et Michel Rocard. Deux rigoureux. Deux démocrates. Deux gagnants aussi pour ce qu'ils ont fait et, surtout, par la trace qu'ils ont laissée. Deux perdants, au bout de l'histoire, à quelques mois près, puisqu'ils n'ont pas exercé le pouvoir suprême. Guy n'en avait cure. Il servit Rocard dans discontinuer. Puis renonça à tout rôle politique lorsque Rocard sortit de la course. Le pouvoir pour le pouvoir ne l'intéressait pas. Tony Dreyfus, ici présent, peut en témoigner au premier chef.

L'autre rapport entre savant et citoyen que celui du mépris ou de la militance. Il n'appréciait que très modérément les journalistes, mais respectait absolument les citoyens. Arbitrant entre ces deux sentiments contradictoires, il ne refusa presque jamais deux minutes au 20 heures pour tenter d'éclairer une question.

L'autre solution, lorsqu'il semble n'en exister aucune. Dans ses argumentations juridiques, souvent très audacieuses. Au-delà, face aux difficultés de la vie, innombrables dans sa jeunesse, qui ne le virent jamais baisser les bras.

L'autre dans la vie. Quiconque a eu la chance de l'avoir pour ami sait qu'il a toujours pu compter sur lui, professionnellement ou personnellement. Un jour, je lui ai confié être en panne de temps et d'inspiration pour une chronique radiophonique matinale obligée. « Ne t'inquiète pas » me dit-il. Une demi-heure après, j'ai reçu dans ma boîte mail la chronique qui manquait... Avec joie, l'ami s'était fait nègre.

Il est des personnes qui n'ont guère d'idées. Les démunis de l'esprit. Soit, la responsabilité ne leur en incombe pas toujours. Il en est d'autres qui ont des idées, mais les gardent pour eux. Les avaricieux de la pensée, assez peu dignes. Et il en est qui n'aiment que donner, partager, échanger, confronter. De cette espèce, il fut le roi.

Estime de soi, toujours à justifier par ses actes, passion des autres, sel d'une vraie vie, ces deux boussoles l'ont toujours orienté.

Le garder en vie est hors de notre portée.

Le garder dans nos vies est le seul hommage qu'il accepterait vraiment.

Celui-là, Guy, nous ne cesserons de te le rendre.